

Projet de parc éolien sur la commune de Carnières (59) : ouverture de l'enquête publique et campagne de porte-à-porte

Le projet d'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Carnières va faire l'objet d'une enquête publique du 16 septembre au 17 octobre 2019 inclus. A cette occasion, tous les riverains sont invités à venir consigner sur un livret d'enquête leurs remarques sur le projet. Mais avant cela, energieTEAM, la société qui développe le projet, effectuera une campagne de porte-à-porte pour informer individuellement les habitants sur le projet d'implantation d'un parc éolien.

Pour informer les habitants sur le projet de parc éolien, energieTEAM a organisé en 2015 des permanences publiques pour leur présenter le projet qui comptait à l'époque 7 éoliennes. Aujourd'hui, il s'agit d'installer 4 éoliennes d'une puissance unitaire de 3,6 MW sur le plateau agricole au nord et à l'ouest de la commune. Ces 4 éoliennes d'une hauteur de 165 mètres en bout de pales devraient produire 49 000 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de plus de 15 400 personnes.

Une campagne de porte-à-porte et une enquête publique pour recueillir les avis des riverains

Mais avant que les habitants ne soient invités à consigner leurs remarques sur un registre, les Carniérois recevront la visite à leur domicile de personnes mandatées par energieTEAM pour les informer sur le projet et répondre à toutes les questions qu'ils se posent sur l'éolien. Du 11 au 13 septembre, Sarah, Corentin et Félix vont aller à la rencontre des riverains de Carnières.

La semaine suivante, le projet fera l'objet d'une enquête publique au même titre que tout projet d'implantation de parc éolien. Les habitants pourront se rendre en mairie consigner sur le registre d'enquête toutes les remarques inhérentes au projet et rencontrer la commissaire-enquêtrice désignée par le tribunal administratif qui se tiendra à leur disposition lors de permanences publiques, en mairie de Carnières :

- lundi 16 septembre de 9h à 12h
- samedi 28 septembre, de 9h à 12 heures
- jeudi 3 octobre, de 14h à 17h
- vendredi 11 octobre, de 9h à 12h

Le registre, accompagné de l'intégralité du dossier, sera à la disposition des habitants pendant un mois, à la mairie de Carnières, aux heures d'ouverture de cette dernière. Les habitants pourront

également consigner leurs observations par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou par voie postale en mairie de Carnières - place du Général de Gaulle – 59 217 CARNIERES – à l'attention de Madame la commissaire-enquêtrice.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Les retombées économiques pour le territoire

Voirie, génie civil, câblage électrique, création d'espaces verts, de chemins ou plantation d'arbres, mais aussi notaires, bureaux d'études... le parc a déjà bénéficié et bénéficiera, de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation. Il aura ainsi contribué à développer l'activité économique du territoire.

Enfin, dès que le parc sera en activité, les taxes reversées aux collectivités concernées (bâti foncier, IFRER, CFE et CVAE) permettront de financer les projets de développement des communes et de la communauté de communes et ainsi en compléter leur attractivité.

EnergieTEAM exploitant éolien français

La société energieTEAM est spécialisée depuis dix-sept ans dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens. Forte de cette expérience, energieTEAM exploite à ce jour 801 MW qui correspondent à 354 éoliennes et 69 parcs.

